

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

Agence foncière et technique  
de la région parisienne

**Décision n° 18 du 10 décembre 2008  
portant délégation générale de signature (AFTRP)**

NOR : DEVU0830272S

Le président-directeur général,

Vu le décret n° 2002-623 du 25 avril 2002 relatif à l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu le décret du septembre 2008 portant nomination de M. François DELARUE en qualité de président du conseil d'administration de l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2003 du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, et du ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, nommant M. Bruno DEPRESLE en qualité de directeur général adjoint de l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

En application de l'article 15 du décret du 25 avril 2002 relatif à l'agence foncière et technique de la région parisienne, délégation permanente et générale est donnée à Bruno DEPRESLE, directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relevant des fonctions du directeur général, à l'exception des actes contractuels et conventionnels relatifs au personnel et des décisions relatives aux actions en justice.

Article 2

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 10 décembre 2008, en trois exemplaires originaux.

*Le président-directeur général,*  
F. DELARUE